

L'éducation du public en matière de cancer

Autor(en): **Willems**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **32 (1924)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-974151>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Wenn aber einerseits die Armee verlangt, daß Rotkreuz-Kolonnen bereits im Frieden ausgebildet werden, um im Mobilisationsfall als geschlossene Einheit ihr eingegliedert zu werden, so ist unverstänlich, daß diese sich widersprechenden Verhältnisse noch immer keine Lösung durch unsere Behörden gefunden haben, um so mehr, als die Steuerbefreiung in den Vorschriften vorgesehen ist. Unsere erste Eingabe wurde von den Steuerverwaltungen abgewiesen, weil damals merkwürdigerweise auch die Militärbehörden dagegen Stellung nahmen. Wir haben eine neue Eingabe gemacht, da die Gründe der Abweisung sich in der Hauptsache auf falsche Voraussetzungen stützten. In mündlichen Besprechungen mit dem Militärdepartement und den Steuerverwaltungen, denen eine neue Eingabe folgte, glaubten wir die Gründe, die zu einer Steuerbefreiung führen müssen, genügend erörtert zu haben, und haben auch die Zusicherung erhalten, daß unsere Eingabe von den kompetenten Behörden unterstützt werde. Daß sich die Erledigung der Frage so lange hinausschiebt, rührt davon her, daß zurzeit unser Parlament an der Ausarbeitung eines neuen Militärpflichtengesetzes ist. Wir dürfen daher nicht verlangen, daß nun gerade unser Gesuch in erster Linie behandelt werden müsse, und müssen uns daher mit Geduld wappnen.

Aber wir möchten die Behörden, und vor allem aus die Militärbehörden, bitten, diese Geduld nicht auf eine zu harte Probe zu stellen, wenn ihnen wenigstens an der Aufrechterhaltung der Kolonnen gelegen ist.

Die Kolonnenleitungen sollten aber unsere Anstrengungen auch Rechnung tragen und sich nicht in den Schmolzwinkel zurückziehen, um so mehr, als die Direktion des Roten Kreuzes nicht nur in moralischer Hinsicht an einer Besserstellung der Kolonnen arbeitet, sondern auch in finanzieller Hinsicht große Opfer trägt, die sich in den letzten Jahren

mehr als verdoppelt haben. So ist den Kolonnen im Jahr 1922 ein Kredit von 10,000 Franken zur Verfügung gestellt worden. Die Zentralkasse hat im Jahr 1923 nur für Kolonnenwesen verausgabt zirka Fr. 20,000, worunter für:

Zentralfurs	Fr. 5000
Uniformierung	„ 5400
Soldauszahlung	„ 6400
Transportkommission	„ 1000
Verschiedenes	„ 2000

Im allgemeinen wird in den Kolonnen recht tüchtig gearbeitet. Einzelne haben ihren Mannschaftsbestand durch Rekrutierung erheblich vermehrt. Es ist damit der Beweis geliefert, daß mit einiger Energie und im Vertrauen auf die Unterstützung des Rotkreuz-Chefarztes und der Direktion des Roten Kreuzes schwierige Uebergangsperioden zu überwinden sind.

Major Scherz.

L'éducation du public en matière de cancer

par le professeur Willems, dans la « Croix-Rouge de Belgique ».

Je suis persuadé que la lutte anticancéreuse ne doit pas, pour être efficace, s'arrêter au médecin. Si utile qu'il puisse être d'aider le médecin à compléter ses connaissances diagnostiques et de lui faire connaître les résultats que peut donner maintenant le traitement précoce, je ne crois pas que c'est de là que viendra le progrès décisif. Car à quoi tout cela servira-t-il, si les malades ne se présentent pas au médecin en temps voulu et si, en fait, il ne peut être question chez eux ni de diagnostic précoce, ni de traitement précoce?

Tout ce que l'on fera sera peine perdue ou à peu près, si l'on ne parvient avant tout à intéresser le public à ce sujet,

dont il ignore tout, ou ce qui est pire, sur lequel il a des idées fausses.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on y pense. Dans différentes conférences du cancer, on a dressé des programmes très complets pour entamer cette lutte. On a proposé surtout trois ordres de moyens de réalisations pour l'éducation du grand public. En premier lieu, des tracts, des brochures populaires à répandre abondamment; en deuxième lieu, des conférences au grand public, spécialement dans les milieux ouvriers, et enfin des articles dans la grande presse et les revues.

Mais peu de chose de tout cela a été réalisé. La campagne que Winter, de Vienne, a entreprise pour l'éducation des sages-femmes et aussi du public est une de celles qui ont donné des résultats appréciables. Il a fait des conférences très suivies aux femmes sur le cancer de l'utérus et a distribué un grand nombre de notices à toutes les occasions. Divers cliniciens ont fait distribuer de courtes notices sur le cancer (Runge, Fritz Müller, Dollinger, Béclère, Pierre Delbet).

En Angleterre et en Amérique, quelques articles ont paru dans la grande presse; Burnet a fait paraître un travail dans la « Revue de Paris ».

A cela s'est borné, à ma connaissance, l'effort réalisé pour l'éducation populaire.

Car toutes les suggestions qui ont été faites en Allemagne, à savoir la préparation de conférenciers ayant pour mission de s'adresser au public dans de grandes réunions, intervention des Krankenkassen de la Croix-Rouge, distribution sous les auspices des autorités d'instructions claires et précises, tout cela, à très peu d'exceptions près, est resté à l'état de projet. Le ministre anglais de l'hygiène vient de publier une « Instruction sur le cancer à l'usage du public », qui renferme peut-être trop de chiffres, mais expose un peu lon-

guement l'accroissement de la mortalité, la prédisposition héréditaire, la prophylaxie, le diagnostic précoce et le traitement actuel, et se termine par des suggestions aux autorités pour la propagande à faire dans le public.

Si l'on veut faire un pas sérieux dans cette question de l'éducation du public, il ne suffit pas de faire de telles suggestions, si bonnes soient-elles. Il faut se préoccuper de leur mise en pratique et aboutir, sous ce rapport, à des précisions.

Parmi les mesures qui ont été proposées, il en est qui, mieux que d'autres, sont d'une mise en pratique immédiate et sans difficulté.

Mais il nous faut, avant d'aller plus loin, toucher la question préalable. Y a-t-il lieu d'instruire le public sur le cancer, d'appeler son attention sur le danger et de lui indiquer le moyen de le parer? La question n'est pas aussi oiseuse qu'elle le paraît au premier abord, car on a nié l'opportunité d'une telle campagne. On ne pourrait plus écrire maintenant, comme il y a une vingtaine d'années, qu'« il n'y a pas de motif médical, ni de motif social, pour appeler l'attention du public sur une maladie contre laquelle il n'y a rien à faire, ni comme prophylaxie, ni comme traitement ». Nous devons apprendre au public à étendre la vérité. A cet égard, l'Angleterre et l'Amérique sont plus avancées que nous. Dans les pays anglo-saxons, il existe des hôpitaux spéciaux pour le cancer qui portent leur nom sur leur façade. Le médecin y envoie carrément ses malades dès que le diagnostic est posé. Pourquoi ne pourrions-nous éduquer notre public dans ce sens?

La notion, qui exige la mise au courant du public, et qui est incontestable, est précisément celle de la *curabilité du cancer pris à son début*.

Que compte à côté de cela la chimé-

rique phobie du cancer dont les adversaires de la vulgarisation agitent constamment le spectre? Il ne faut pas avoir peur de cette peur et, en fait, cette phobie n'a fait guère de ravages là où l'éducation du public a été commencée.

On pouvait d'ailleurs attendre ce résultat. Le public n'a pas accoutumé à s'émouvoir outre mesure de sa santé. Il peut bien être pris de panique devant des affections contagieuses à caractère épidémique, parce que le grand nombre de cas simultanés, la grande et rapide mortalité sont bien fait pour frapper son imagination et lui donner le sentiment du danger immédiat. Le choléra a vu de ces paniques. Mais pour des affections chroniques, il n'en va plus de même. Ici le danger paraît moins redoutable parce que moins immédiat et la mortalité est moins effrayante parce que plus dispersée. Le public s'est-il jamais ému outre mesure des ravages de la tuberculose, de la syphilis, de l'alcoolisme? Il ne s'émouvra pas facilement des ravages du cancer.

Et il faut le regretter. Si la chose était possible, il faudrait tâcher de provoquer dans le public la peur du cancer, qui aurait précisément pour résultat de nous faire obtenir ce que nous cherchons : l'appel au médecin dès le début, le médecin voyant se présenter chez lui dix malades se croyant cancéreux et ne l'étant pas, le mal ne serait pas grand. Il serait en tout cas hors de proportions avec les avantages que retireraient les vrais cancéreux d'avoir fait diagnostiquer à temps leur maladie.

Il pourra arriver sans doute que chez certaines personnes à tare nerveuse, la phobie aille jusqu'à la manie, mais ce sera rare et cela se produira chez des sujets tellement prédisposés héréditairement, qu'à défaut de la cancéromanie, une autre vésanie les guettait. En tout cas, de tels accidents ne comptent guère

en présence du grand but poursuivi. Nous avons maintenant à nous demander *quelles sont les notions qu'il faut s'efforcer de faire pénétrer dans le public*, ce qu'il faut lui en dire et ce qu'il est bon de ne pas lui apprendre. C'est une des grosses difficultés du problème de décider jusqu'où doit aller l'initiation. Car ici, comme ailleurs en matière de vulgarisation scientifique, il faut éviter de dépasser le but.

Il y a quelques notions précises qu'il est utile de répandre dans le public, d'autant qu'il a sur elles des idées tout à fait erronées.

1. Il faut lui apprendre que le *cancer n'est pas une maladie héréditaire*, au sens qu'il attache à ce mot, c'est-à-dire que ce n'est pas une maladie dont l'enfant apporte le germe en naissant, maladie qui se développera sûrement chez lui à un moment donné et à laquelle il n'échappera donc pas, quoi qu'il fasse. Le fatalisme de cette conception entraîne évidemment le découragement et le scepticisme à l'endroit de toute mesure de préservation et de tout traitement.

Il faut dire au public que si l'hérédité intervient pour *préparer le terrain*, cela doit, non décourager d'avance l'intéressé, mais au contraire l'obliger à se surveiller mieux que personne, à ne rien négliger de ce qui peut survenir d'anormal chez lui, à épier en quelque sorte l'apparition des signes d'alarme du cancer;

2. Il faut ensuite apprendre au public que le *cancer est curable* et que le pourcentage des guérisons a augmenté constamment avec les progrès de la technique chirurgicale et actuellement avec l'emploi des radiations.

3. Il faut surtout lui dire que *le cancer n'est guérissable qu'à la condition d'être reconnu à temps*, parce qu'il faut l'atta-

quer tant qu'il est purement local et avant qu'il ait poussé des racines profondes, lui dire que le seul moyen de guérir le cancer c'est de l'attaquer par le bistouri ou les rayons, que tous les autres moyens sont ou incertains ou inefficaces et n'ont pas d'autre résultat que de faire perdre un temps précieux.

Il faut particulièrement insister sur l'importance qu'il a à s'adresser au médecin sans retard, dans les circonstances suivantes: lorsqu'une petite plaie, une dureté et une grosseur anormale ne disparaît pas rapidement, lorsqu'il se produit une perte de sang insolite, lorsque notamment les règles, après avoir été supprimées, reparaissent chez les femmes qui ont dépassé l'âge, lorsque des troubles quelconques ne guérissent pas dans le délai ordinaire.

Il faut appuyer sur le danger qu'il y a à essayer des *remèdes populaires*, à consulter un charlatan. C'est surtout à propos du cancer que le public doit être protégé contre le charlatanisme. Aucune maladie ne fournit plus de victimes au charlatan, et pour aucune, il n'est plus malfaisant, ne fût-ce que parce qu'il fait perdre du temps. Rendre la loi plus sévère ne servirait à rien. Chaque condamnation est une réclame. Il faut éclairer le public et ce n'est pas facile. Ceux qui connaissent les cancéreux savent combien ces malades, toujours déçus restent crédules malgré tout.

Dans quelle mesure ce thème sera-t-il développé? Ceci dépend du degré de réceptivité du public auquel on s'adresse. Dans la classe ouvrière et dans les milieux pauvres il suffit de quelques notions tout à fait élémentaires. Pour le public plus instruit, quelques détails seront de mise et quand on s'adressera à des personnes de culture supérieure, on pourra utilement pousser plus loin encore l'exposé du sujet.

Mais l'effort devra surtout porter du côté de la classe pauvre, parce que la plus ignorante et parce que c'est chez elle que la lumière a le moins de chance de pénétrer.

Comment faut-il donner cet enseignement au public?

1. On peut avoir recours à des *tracts*, *brochures populaires*, *feuilles d'avertissement*. Ces documents peuvent affecter les formes les plus variées. Elles doivent être rédigées avec un soin extrême. Leurs qualités essentielles doivent être la concision et une clarté parfaite;

2. Un moyen utile consiste en *conférences* données par des médecins à condition d'en bannir toute forme scientifique et de savoir se borner. Ces conférences conviennent surtout aux campagnes et certaines agglomérations pauvres des villes, en un mot, pour les milieux où le journal et la parole écrite ont peu de chance de pénétrer;

3. Un autre moyen consiste à insérer *des articles dans les journaux politiques*. Les auteurs doivent, comme les conférenciers, sous peine de manquer leur but, se borner à des notions précises, élémentaires, qui ont tout intérêt à ne pas être noyées, dans des développements plus ou moins scientifiques. Ce qu'il faut éviter surtout, c'est d'imiter ces chroniques pseudo-scientifiques qu'il est maintenant de mode d'insérer dans la grande presse et dont le résultat le plus clair est d'égarer le lecteur. Ce doivent être des causeries de forme familière, sans prétention savante, mais mettant bien en évidence les points qui doivent l'être.

C'est surtout dans les journaux populaires que les développements doivent être tout à fait élémentaires. L'exposé peut être plus complet et plus documenté dans les revues, mais le nombre restreint de leurs lecteurs ne permet pas de les

comparer aux journaux politiques comme moyen de propagande ;

4. Un autre moyen dont, je crois, on pourrait attendre beaucoup, consisterait à imiter ce qui a été fait avec tant de succès pour la tuberculose, je veux parler des petites *pancartes* « ne crachez pas par terre », et d'autres qu'on affiche dans les lieux publics. Rien n'empêcherait de faire quelque chose d'analogue pour le cancer. Je sais bien que la campagne anticancéreuse n'est pas absolument comparable à la campagne antituberculeuse. Les règles prophylactiques de la tuberculose, affection contagieuse dont l'agent pathogène est connu, sont plus simples à formuler. Mais pourquoi ne recourrait-on pas au même moyen pour faire pénétrer dans le public les quelques notions aujourd'hui certaines ?

Ce moyen serait peut-être plus immédiatement utile que les autres.

Demandons-nous à ce propos quelle est la valeur relative de ces quatre ordres de moyens.

Leur efficacité est influencée par deux facteurs principaux, la qualité du public auquel on s'adresse et la possibilité de répéter l'avertissement.

La qualité du public d'abord. La feuille d'avertissement et l'article de journal politique sont le moyen de choix pour le public des villes, où tout le monde lit son journal. Dans les campagnes, au contraire, et en général là où l'instruction est moins développée, où le journal ne pénètre guère, c'est à la conférence qu'il faudra s'adresser plutôt. Bien entendu, il faudra aller porter la bonne parole en plein milieu campagnard et le faire dans une forme particulièrement simple.

Mais l'avertissement porté directement à domicile convient en somme à tous les milieux. Car lorsqu'un papier officiel tombe dans une maison d'illettrés, les intéressés

trouvent toujours un voisin complaisant pour leur lire le document dont toute la valeur, à leurs yeux, est dans son caractère officiel. On peut être sûr qu'un tel papier ne passe pas directement au panier. C'est chez les humbles que le prestige de l'autorité est resté le plus grand.

L'efficacité de tous ces moyens est en raison directe de la facilité avec laquelle ils peuvent être répétés. De ce point de vue, l'article de journal sera plus efficace que la conférence, parce qu'il tombe plus d'une fois sous les yeux du lecteur et les petites pancartes affichées dans les lieux publics seront plus efficaces que l'article de journal, parce qu'elles ne laissent pour ainsi dire aucun répit à l'attention.

Car la condition indispensable quand on veut attirer l'attention de la foule, est de *revenir fréquemment à la charge*. Les entrepreneurs de publicité le savent bien, quand ils couvrent les murs d'affiches laconiques, répétant les mêmes mots dix, vingt fois, lorsqu'ils font flamboyer tous les soirs les enseignes lumineuses, lorsqu'ils remplissent les journaux de leurs réclames constamment renouvelées.

Le public est, comme l'enfant, essentiellement distrait, et s'il ne faut pas grand-chose pour attirer son attention, il est très difficile de la fixer. C'est à force de représenter sans cesse la même idée sous la même forme ou sous des formes différentes, qu'on finit par la faire pénétrer dans le cerveau de la masse.

A cet égard, le moyen de beaucoup le plus efficace sera donc la petite pancarte portant un court avertissement et sollicitant l'œil pour ainsi dire partout.

Demandons-nous maintenant comment toute cette campagne devrait être organisée. Nous touchons ici au côté le plus difficile du problème, *les mesures d'application*.

Il n'y a pas de règles spéciales à for-

muler pour les conférences et pour les articles de journaux, si ce n'est que les conférences devraient être faites d'après un plan uniforme et illustrées de projections fixes et animées. Conférences et articles doivent être répétés périodiquement.

Quant aux tracts à faire distribuer dans le public et aux pancartes à afficher, la question est de savoir qui doit se charger de ce soin.

J'estime qu'il est essentiel que ce soit le gouvernement. L'estampille officielle est indispensable pour attirer l'attention sur le document et lui donner le prestige nécessaire.

Voici comment je conçois l'organisation de la campagne dans notre pays.

La Commission officielle du cancer élaborerait un texte d'instructions sur le cancer à lancer dans le public et un texte de pancarte à afficher.

Le Ministère de l'intérieur et de l'hygiène se chargerait de la distribution et de l'affichage.

La distribution devrait se faire dans tous les ménages par les administrations communales. Elle pourrait coïncider avec la distribution d'autres documents officiels, tels que les billets de contributions. Elle devrait être répétée périodiquement, par exemple, une fois l'an.

Les pancartes seraient affichées, également sur l'intervention et sous la surveillance des autorités communales, dans tous les bâtiments publics et lieux de réunion quelconques, écoles, usines, ateliers, gares et voitures de chemin de fer, églises, théâtres, cafés, cabarets, etc.

Il va sans dire que cette intervention officielle n'exclurait pas l'initiative privée et qu'il faudrait encourager tout effort de cet ordre: la distribution de feuilles d'avertissement dans les hôpitaux, par les mutualités, les organismes d'assurances sociales, la Croix-Rouge et tout spéciale-

ment notre nouvelle Ligue contre le Cancer, dont l'action sera certainement puissante pour coordonner tous les efforts isolés. Mais j'estime que l'action officielle telle que je viens de l'esquisser, rentre dans les mesures immédiatement réalisables et serait de nature à donner, pour l'éducation populaire, des résultats rapides.

Das Unterbewußtsein.

Von Prof. Dr. E. Siemerling, Kiel.

Auf der Bühne des Lebens sind wir Spieler und Zuschauer in einer Person. Es ist eine reizvolle Aufgabe, nachzuforschen, welche Kräfte bei dieser Doppelrolle in Tätigkeit treten, und wie weit wir sie mit Bewußtsein spielen. Unter Bewußtsein verstehen wir die Summe der sich vollziehenden psychischen Prozesse. Unser Bewußtsein ist keine konstante Größe, sondern schwankt in außerordentlich großem Umfang.

Die Verschiedenheit in den Bewußtseinschwankungen pflegen wir nach einem der Optik entlehnten Vergleich in Helligkeitsgraden auszudrücken, wir sprechen direkt von „hell“ und „dunkel“ bewußten Dingen. Die größere oder geringere Deutlichkeit des seelischen Erlebens ist auch verglichen mit dem Sehfeld des Auges. In dem Blickpunkt des Bewußtseins herrscht völlige Helligkeit, deutliche klare Auffassung und Verarbeitung aller Eindrücke, im Blickfeld des Bewußtseins stuft sich diese scharfe Wahrnehmung allmählich ab, und die Seelenvorgänge gehen hier verschwommen, schattenhaft vor sich.

Von allergrößter Bedeutung für den Grad des Bewußtseins sind Aufmerksamkeit und Interesse, die wir der Beobachtung entgegenbringen. Die Erfahrung lehrt uns, daß wir unsere eigenen psychischen Vorgänge, wie Wahrnehmungen, Vorstellungen, Gefühle, Gedanken und Willensantriebe, auch den Wechsel